



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 63051

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les scènes de guerres civiles qu'ont subi Paris et sa région suite aux manifestations de soutien à Gaza. En effet, ces manifestations ont entraîné de très lourdes dégradations, agressions contre les forces de l'ordre (17 policiers blessés), destructions de bien et matériels publics etc. Pour autant, et malgré cette violence, la police n'a effectué que 38 interpellations, bien loin des 250 contre les participants pourtant pacifiques des « manifs pour tous ». Il lui demande donc si des mesures seront prises contre les manifestants.

Texte de la réponse

Au cours du mois de juillet 2014, plusieurs manifestations revendicatives ont été organisées à Paris et en petite couronne, en soutien au peuple palestinien de Gaza. Les manifestations des 13, 19, 20, 23 et 26 juillet, ont occasionné des dégradations et des blessés parmi les forces de l'ordre. Deux de ces manifestations (19 et 26 juillet) avaient fait l'objet d'une interdiction par arrêté préfectoral. Les forces de l'ordre composées de policiers et de gendarmes placés sous l'autorité de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (DOPC), ont procédé à 135 interpellations à cette occasion. Il en a résulté 67 gardes-à-vue, 30 individus déférés, 3 peines d'emprisonnement avec sursis et 1 incarcération.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63051

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 août 2014](#), page 6822

Réponse publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2301